FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%
Numéro du produit	22886
Synonymes; marques commerciales	HYDROGEN CHLORIDE SOLUTION, MURIATIC ACID, ACIDE CHLORHYDRIQUE 9%, ACIDE CHLORYDRIQUE 3.6% SOL, ACIDE CHLORHYDRIQUE 9% SOL, HYDROCHLORIC ACID 1.75%, HYDROCHLORIC ACID 5%, AKTIVATOR XINIX- 100AC, HYDROCHLORIC ACID 6%, HYDROCHLORIC ACID 3% SOL, HYDROCHLORIC ACID 7.5%, HYDROCHLORIC ACID ACTIVATOR, HCL 3.6% (1M) BP GRADE, HYDROCHLORIC ACID 7% SOLUTION, HYDROCHLORIC ACID 6% SOL, FLUSH HYDROCHLORIC ACID
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro index UE	017-002-01-X
Numéro CE	231-595-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif de laboratoire pour le contrôle du ph Produit d'entretien. Produit chimique utilisé pour le synthèse et/ou la formulation de produits industriels ou de laboratoire Applications industrielles diverses Intermédiaire pour l'industrie chimique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	22886

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

Dangers physiques	Met. Corr. 1 - H290
Dangers pour la santé humaine	Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 231-595-7

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Mentions de mise en garde	P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit	ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro index UE	017-002-01-X
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Légèrement irritant.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Chlorure d'hydrogène (HCl). Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Bases fortes. Métaux communs.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1 ppm 2 mg/m³
Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 5 ppm 8 mg/m³

WEL = Workplace Exposure Limit.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 8 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 15 mg/m³

PNEC
- eau douce; 36 mg/l
- eau de mer; 36 mg/l
- rejet intermittent; 45 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 36

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc nitrile. Epaisseur: 0.38 - 0.425 mm Caoutchouc butyle. Epaisseur: 0.3 - 0.5 mm Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Epaisseur: 0.7 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
Mesures d'hygiène	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type E. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide en ébullition. Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Acide.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 1
Point de fusion	~ -13 @ 10% ~ -4 @ 5%°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	>1.05 @ 15.5°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune information requise.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Bases fortes. Métaux communs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Chlorure d'hydrogène (HCl). Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Pas d'information disponible.

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 hours: 100 - 1000 mg/l, Poissons

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information requise.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1789

N° ONU (IMDG) 1789

N° ONU (ICAO) 1789

N° ONU (ADN) 1789

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ACIDE CHLORHYDRIQUE

Nom d'expédition (IMDG) ACIDE CHLORHYDRIQUE

Nom d'expédition (ICAO) HYDROCHLORIC ACID

Nom d'expédition (ADN) ACIDE CHLORHYDRIQUE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 8

Code de classement ADR/RID C1

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG 8

Classe/division ICAO 8

Classe ADN 8

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	2R
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 13-05-22

Numéro de version 4.003

Remplace la date 23-07-20

Numéro de FDS 22886

ACIDE CHLORHYDRIQUE 1 - <10%

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.

Scénario d'exposition
Industrial Use

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial Use
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction dans des systèmes fermés et encapsulés. comprend des expositions accidentelles lors du recyclage/valorisation, du transfert de matériel, du stockage et du prélèvement d'échantillons et des activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Industrial Use

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes practiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques. Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites. Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
Mesures techniques	vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Éliminer immédiatement les quantités renversées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Industrial Use

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Exposition générale (systèmes fermés) manipuler une substance en système fermé. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Exposition générale (systèmes ouverts) Utiliser des systèmes de commande moyens ou grands. Utiliser des pompes à tambour. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Remplir les conteneurs/cannettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air. Activités de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.02 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.0
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 1.5 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.2
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 3.75 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.5
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 3.0 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.4
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - par inhalation : exposition 7.5 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.9

Scénario d'exposition
Industrial use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use as an intermediate
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU4 Fabrication de produits alimentaires SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU11 Fabrication de produits en caoutchouc SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU19 Bâtiment et travaux de construction

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire

Salarié

Industrial use as an intermediate

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes practiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques. Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 360 jours/ans, , .

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Industrial use as an intermediate

Mesures de protection techniques

Exposition générale (systèmes fermés) manipuler une substance en système fermé. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que le transvasement du matériel soit effectué selon les mesures appropriées relatives à la réception de vapeur ou à la ventilation. vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Exposition générale (systèmes ouverts) Utiliser des systèmes de commande moyens ou grands. Utiliser des pompes à tambour. vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Remplir les conteneurs/cannettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Activités de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures. On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes : exposition 0.02 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.0
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 1.5 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.2
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 3.75 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.5
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire : exposition 3.0 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.4
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) : exposition 7.5 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.9

Scénario d'exposition
Formulation & (Re)Packaging of the substance and its formulations by industry and by professionals

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (Re)Packaging of the substance and its formulations by industry and by professionals
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
Environnement	
Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Salarié	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Formulation & (Re)Packaging of the substance and its formulations by industry and by professionals

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 20% Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Fonctionnement en continu/libération.
Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes practiques Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques. Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Exposition générale (systèmes fermés) manipuler une substance en système fermé. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Exposition générale (systèmes ouverts) Utiliser des systèmes de commande moyens ou grands. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Remplir les conteneurs/cannettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire Éliminer immédiatement les quantités renversées.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Formulation & (Re)Packaging of the substance and its formulations by industry and by professionals

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes : exposition 0.02 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.0
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
: exposition 1.5 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.2
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
: exposition 3.75 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.5
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
: exposition 3.00 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.4
PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
: exposition 7.5 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.9

Scénario d'exposition
Industrial use of substance and formulations

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use of substance and formulations
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Industrial use of substance and formulations

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes practiques	Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites. Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Industrial use of substance and formulations

Mesures de protection techniques

Exposition générale (systèmes fermés) manipuler une substance en système fermé. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Exposition générale (systèmes ouverts) vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Utiliser des systèmes de commande moyens ou grands. Remplir les conteneurs/cannettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air. Utiliser des pompes à tambour. prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures. si possible, automatiser l'activité. Activités de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes : exposition 0.02 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.0
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 1.5 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.2
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes : exposition 3.75 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.5
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition : exposition 3 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.4
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main : exposition 7.5 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.9
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire : exposition 1.8 mg/m³, DNEL 8 mg/m³, RCR 0.2

Scénario d'exposition
Professional use of the substance and formulations

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of the substance and formulations
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Professional use of the substance and formulations

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Exposition générale (systèmes fermés) Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Exposition générale (systèmes ouverts) manipuler une substance en systèmeprincipalement fermé avec un système de ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Éliminer immédiatement les quantités renversées.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

Professional use of the substance and formulations

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes practiques Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station d'épuration. Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

Scénario d'exposition
Consumer end use

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrochloric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484862-27-XXXX
Numéro CAS	7647-01-0
Numéro CE	231-595-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer end use
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 Substances chimiques de laboratoire PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 40 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Consumer end use

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Exposition générale (systèmes fermés) Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Exposition générale (systèmes ouverts) manipuler une substance en systèmeprincipalement fermé avec un système de ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Éliminer immédiatement les quantités renversées.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes practiques Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Une station d'épuration domestique n'est pas nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur < 0.5 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 0.5 litre

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 5 jours/ans

Consumer end use

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temps d'exposition Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Information du consommateur ne pas appliquer sans gants. Utiliser une protection oculaire adaptée.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.